



Dossier : Une ville pour tous

Page 9
Point d'étape sur l'ENS

Page 19
**Le Grand-Orly Seine Bièvre
à Cachan**

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

De très nombreux Cachanais sont venus commémorer le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Pour l'occasion, les élèves de l'école élémentaire Paul Doumer ont entonné la Marseillaise jouée par le CRD et des élèves du lycée de Cachan ont raconté les destins tragiques des soldats cachanais morts au front.



Aumercier



Aumercier

Concert de Marie-Thérèse Grisenti et Marc Vitantonio.



Aumercier



Aumercier

REMISE DES DIPLÔMES DU BREVET

Le 6 novembre dernier, les élèves du collège Victor Hugo ayant obtenu leur brevet en juillet ont récupéré leur diplôme lors d'une cérémonie en la présence des élus.



Aumercier

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION « UNE FENÊTRE SUR L'ART »

L'association Anamorphose expose à L'Orangerie les œuvres des patients-artistes du centre thérapeutique de Cachan et de l'hôpital Paul Guiraud de Villejuif. Une occasion de se familiariser avec l'art-thérapie jusqu'au 15 décembre.



Aumercier

THÉ DANSANT

Les seniors se sont réunis à l'Hôtel de Ville le 18 novembre dernier pour un moment de convivialité musicale. Valse, rock, twist pour les danseurs et viennoiseries pour les plus gourmands !



Aumercier



Aumercier

ATELIERS PARLONS ENSEMBLE DE CACHAN

Les Cachanais se sont réunis à la suite des huit rencontres publiques pour des ateliers de propositions le 27 novembre dernier.



de Banes

de Banes



**VERNISSAGE
DE L'EXPOSITION
« QUAND LES PIERRES
S'EN MÊLENT »**

Artiste sculpteur,
Alain Jaquet expose
ses œuvres tout en rondeur
et en courbe à la Galerie du
Théâtre jusqu'au 11 janvier.



de Banes



Aumercier

**MATINÉE D'ACCUEIL
DES NOUVEAUX CACHANAIS**

Les nouveaux Cachanais ont été accueillis le 24 novembre dernier par Madame la Maire, l'équipe municipale et les services de la ville. Au programme, échanges et visite guidée de Cachan.



Aumercier



de Banes

CONCERT DE RENTRÉE DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

La salle d'honneur de l'Hôtel de Ville a accueilli les professeurs et élèves du CRD pour le traditionnel concert de rentrée.



Perrot

REMISE DES LOTS DU JEU DU PUZZLE

Les grands gagnants du jeu du puzzle ont été tirés au sort le 12 novembre dernier. Félicitations aux chanceux qui ont remporté un voyage d'une valeur de 1 000 euros, un dîner à la Tour Eiffel et beaucoup d'autres lots.

HANDICAFÉ

La 8^e édition de l'Handicafé a réuni 157 candidats en situation de handicap pour 150 offres d'emplois et 23 employeurs à la salle Le Marché.



BR

- 7** **Édito**
- 8** **Grand angle**
Rendez-vous à la grande restitution
- 9-12** **Actus**
Site de l'ENS : une nouvelle étape de franchise RD 920
Animations de Noël
Compte-rendu du Conseil municipal
La fibre arrive
Ligne 15 Sud
Signature de la Charte Handicap
Développement de solutions écologiques dans les écoles
...
- 13-18** **Dossier**
Une ville pour tous
- 19** **Décryptage**
Le Grand-Orly Seine Bièvre à Cachan
- 20-21** **Culture**
Exposition « Quand les pierres s'en mêlent »
Noël dans les Bib'
Soirée débat Macadam Popcorn
- 22-23** **Sport**
Hajimé !
Slalom esquimautage
- 24** **Initiatives**
Participez au Conseil des étrangers !
- 26-27** **Tribunes**
- 28** **Environnement**
Cachan obtient le prix de la diversité végétale !
Attention au frelon asiatique
- 30-31** **Pratique**



Les membres du Conseil des enfants ont reçu leur invitation à la cérémonie de signature de la charte Handicap. Ils ont notamment travaillé à l'élaboration du contenu et de la couverture de cette dernière.

Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

LES ADJOINTS AU MAIRE

1^{er} adjoint

Camille Vielhescaze
Jeunesse, vie citoyenne, vie des quartiers, finances

2^e adjoint

Jacques Foulon
Développement économique, emploi

3^e adjointe

Edith Pescheux
Habitat et logement

4^e adjoint

Samuel Besnard
Développement durable, urbanisme et cadre de vie, espaces verts, mobilité

5^e adjointe

Sylvie Chevalier
Solidarités sociales et familiales, handicap, personnes âgées, CCAS et CMS

6^e adjoint

Thierry Crosnier
Écoles, restauration scolaire, activités périscolaires et accueils de loisirs, activités sportives

7^e adjointe

Juliette Papazian
Médiation, prévention, sécurité et tranquillité publique, police municipale

8^e adjointe

Claire Marti
Cultures, patrimoine, vie associative

9^e adjoint

Hervé Willaime
Enseignement secondaire et supérieur

10^e adjointe

Caroline Carlier
Personnel, affaires générales, petite enfance

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Modernisation de l'action publique, Cachan numérique

Christine Rescoussié

Relations internationales, jumelage, bénévolat, conseil consultatif de la vie associative

Bernard Tuprie

Commerces et animations commerciales, artisanat, tourisme, cimetière et affaires funéraires

Sylvie Darracq

Précarité, santé publique

Joël Fraud

Développement durable, transition énergétique

Robert Orusco

Communication municipale, mémoire

Céline Di Mercurio

Responsabilité environnementale, économie circulaire, innovation sociale

Pour rencontrer vos élus : **01 49 69 69 81**
ou secretariat.elus@ville-cachan.fr

LE MAG. Cachan est réalisé avec l'aide des différents services et associations de la ville.

Directrice de la publication : Hélène de Comarmond - Rédaction et iconographie : service communication - Couverture : Aumercier
Administration : Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - Suivi des réclamations : 01 49 69 80 32 - Site internet : www.ville-cachan.fr - E-mail : communication@ville-cachan.fr - Création de maquette : service communication - Cécile Petiot - Maquette et mise en page : Pellicam SN - Impression : Grenier - Tirage : 16 000 exemplaires. Régie publicitaire : PLC - 31 rue de la Rochefoucauld 75009 Paris 01 45 26 08 30 - fax : 01 42 82 97 04

Si vous ne recevez pas LE MAG. Cachan, merci de nous le signaler par mail : communication@ville-cachan.fr



Du 16 octobre au 21 novembre se sont tenues huit rencontres publiques dans le cadre de la démarche participative « Parlons ensemble de Cachan ». Cette large consultation, que j'avais annoncée dès mon élection, pour bâtir un projet de ville partagé, a rencontré franc succès. Vous étiez plus 1600 à y avoir pris part et je vous en remercie.

De ces échanges, j'en retire une grande force et de nombreux enseignements. Votre parole était juste, sincère et diverse. Mais toujours respectueuse et constructive. Parmi les nombreux sujets qui sont revenus au cours de nos échanges, trois ont particulièrement imprégné les 8 débats : la jeunesse, les commerces et la mixité.

Cette question de la mixité à travers vos propos a recouvert différentes formes : sectorisation des collèges, mixité au sein des quartiers, mixité au sein des nouvelles constructions, transports inter-quartiers dans la ville, hausse de l'immobilier, logements sociaux, moments conviviaux pour se retrouver. Bref, cette question de la mixité irrigue de nombreux sujets et doit être interrogée dans chacune de nos politiques municipales.

Vous le verrez notamment dans le dossier de ce mois-ci, Cachan est à la fois le fruit d'une histoire

plus grande que celle de notre ville : celle des politiques de peuplement des années 60 et la construction des grands ensembles. Mais Cachan est aussi au cœur de l'histoire moderne avec le développement du Grand Paris et la demande croissante d'un retour de la nature en ville. À travers ces deux courants historiques nous avons une place à prendre. Cette histoire nouvelle, cette histoire cachanaise, elle doit s'écrire au rythme des habitants. C'était déjà mon sentiment avant « Parlons ensemble de Cachan ». C'est aujourd'hui ma conviction.

Je vous invite donc le 12 décembre à prendre part à la grande soirée de restitution de « Parlons ensemble de Cachan » au gymnase Victor Hugo, pour continuer ensemble dans les mois et les années qui viennent à construire une ville plus mixte, à taille humaine, et au rythme des cachanais.

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan



CONCERTATION

Rendez-vous à la grande restitution !

Plus de 1 600 Cachanais se sont rendus aux 8 rencontres publiques organisées du 16 octobre au 21 novembre dernier. Retour sur cette démarche qui vise à associer les habitants à la construction du Cachan de demain.

8 occasions de parler ensemble

Les Cachanais ont eu la possibilité de se réunir lors des 8 rencontres publiques menées dans toute la ville depuis le 16 octobre dernier. Lors de ces réunions, tous les sujets ayant trait au futur de la ville ont pu être abordés au cours de dialogues, débats, et parfois de confrontation des opinions des habitants. Mixité, vivre-ensemble, jeunesse, urbanisme, logement... L'objectif est d'avancer ensemble pour façonner le Cachan de demain, humain et agréable à vivre pour ses habitants. Jeunes, seniors, jeunes actifs, parfois avec émotion, d'autre fois avec verve, chacun a apporté sa pierre à l'édifice. Que les Cachanais ayant participé soient remerciés.

Des ateliers de propositions studieux

Lors des rencontres publiques, il était proposé aux Cachanais le désirant de participer à des ateliers de propositions dans 3 thématiques différentes. Les trois ateliers se sont déroulés le 27 novembre dernier. Le premier était dédié au thème « Cachan demain ». Les participants ont pu proposer des initiatives concrètes concernant la place de Cachan dans le Grand Paris, le logement, l'urbanisation, les espaces verts et services publics. Les amateurs de sujets comme le développement économique, la formation, l'emploi et la jeunesse ont pu échanger lors

de l'atelier « Réussir à Cachan ». Un atelier « Mieux vivre ensemble à Cachan » a également permis de rassembler les propositions sur la vie quotidienne des Cachanais : tranquillité, propreté, vivre-ensemble...

Rendez-vous le 12 décembre au gymnase Victor Hugo

Pour continuer à faire vivre la concertation, une grande restitution aura lieu le 12 décembre prochain à 20h au gymnase Victor Hugo. Tous les Cachanais y sont invités. Cet évènement sera l'occasion pour l'équipe municipale de livrer les grands enseignements du processus de concertation et d'annoncer la suite de la démarche.



Une nouvelle étape de franchise

Le 4 décembre, l'État a signé avec la ville et l'établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF), la cession des terrains de l'École Normale Supérieure (ENS) dont il était propriétaire, marquant ainsi une étape majeure dans le devenir du site. L'occasion est donnée de revenir sur le projet, ses grandes lignes et les étapes à venir en approfondissant le dernier point d'étape.

En 2016, après 50 ans de présence à Cachan, l'ENS a annoncé son départ pour rejoindre le campus de Paris-Saclay, laissant un terrain libre de plus de 11 hectares. La ville a immédiatement souhaité être partie prenante du projet de réaménagement du site. Pour elle, il n'est pas envisageable de laisser le site, sur lequel cohabitent d'autres institutions et équipements - logements étudiants (CROUS), lycée de Cachan (Région Île-de-France), centrale de géothermie (Socachal) et équipements sportifs (gymnase et stade) vide.

Un projet intégré dans la ville

La Municipalité a dès le départ souhaité veiller à un aménagement du site de l'ENS dans l'objectif d'y développer un urbanisme équilibré et apaisé. D'autre part, elle a tenu à ce que le site conserve sa vocation d'enseignement, de recherche et d'activités pour maintenir un campus d'excellence. Pour cause : la ville compte déjà sur son territoire un Institut Universitaire de Technologie (IUT), l'École supérieure des travaux publics (ESTP) et l'école supérieure d'ostéopathie et de biomécanique appliquée (Ostéobio), dans la dynamique de la vallée scientifique de la Bièvre.

Un site résolument étudiant

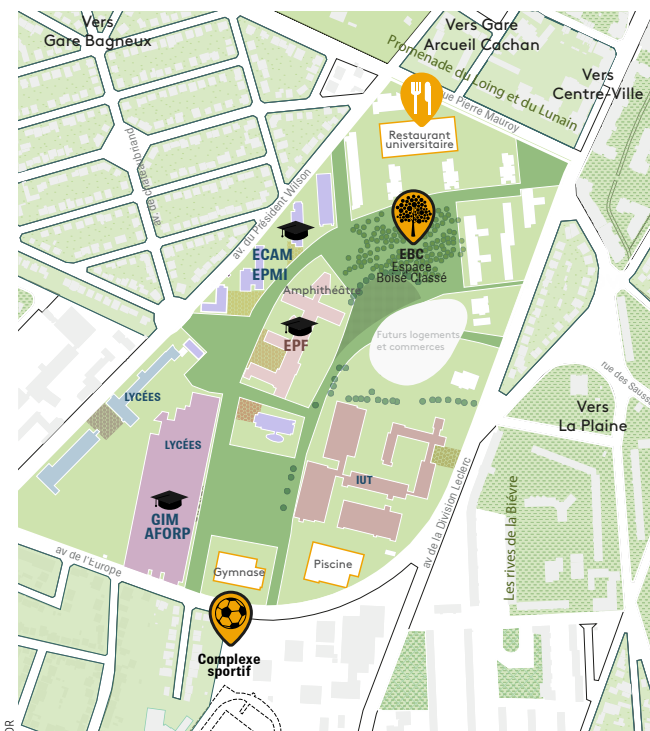
Souhaitant l'implantation d'écoles supérieures, d'activités et de recherche dans les locaux déjà dédiés à cet usage, la ville a noué des contacts dans ce sens. Ainsi, en septembre 2020, l'école d'ingénieurs EPF Sceaux va s'installer dans le bâtiment d'Alembert. De même, l'École Supérieure d'Ingénieurs Généraliste ECAM-EPMI intégrera les locaux situés le long de l'avenue du Président Wilson. En septembre 2021, c'est le Centre de Formation d'Apprentis du GIM AFORP qui emménagera dans une partie du bâtiment Léonard de Vinci qu'elle partagera avec le lycée de Cachan déjà sur site. À terme, ce sont près de 4 000 nouveaux étudiants que le campus accueillera.

Un site urbain ouvert sur la ville

L'aménagement du site de l'ENS fait l'objet d'une réflexion globale pilotée par la ville et aux multiples enjeux. Il s'agit tout à la fois : d'améliorer le cadre de vie du site par la création de nouveaux espaces végétalisés ; de créer des espaces de rencontres et des lieux publics qui profitent à tous, aux étudiants mais aussi aux habitants ; de réorganiser les circulations pour intégrer véritablement la ville ; de favoriser les cheminements piétons et cyclables pour un éco-environnement du campus, qui compte déjà un espace boisé classé. En plus de l'aménagement paysager, environ 300 nouveaux logements (dont 20% de logements sociaux) seront construits sur une partie du site. Ce projet, confié au groupement ALTAREA COGEDIM - TVK, lauréat de l'appel à projet « Inventons la Métropole », prévoit également des commerces de proximité installés en rez-de-chaussée. De son côté, la ville va acquérir puis rénover le gymnase Jesse Owens et réaménager ses abords. Ce nouvel équipement profitera à la fois aux associations, aux établissements scolaires et aux sportifs cachanais.

La concertation pour un projet partagé

Pour associer les habitants à la réflexion de l'aménagement du site de l'ENS, une concertation va être lancée au premier trimestre 2019. Une réunion publique sera notamment organisée pour présenter le projet aux habitants, qui seront invités ensuite, à participer à des ateliers de travail menés en collaboration avec un bureau d'étude pour faire émerger un projet partagé.



TRÈS HAUT DÉBIT

La fibre arrive dans les pavillons

Grâce au raccordement à la fibre optique, vous pouvez bénéficier d'une connexion très haut débit, ultra rapide.

À Cachan, le déploiement de la fibre optique se concrétise depuis plusieurs années. La ville est consciente de l'importance du très haut débit pour améliorer la qualité de vie de ses habitants. Les efforts se sont d'abord concentrés dans le quartier du Coteau où la connexion ADSL était particulièrement faible, puis dans les quartiers centre-ville et La Plaine. Le déploiement concerne désormais les quartiers Ouest-Nord et Ouest-Sud ainsi que l'ensemble des habitations individuelles. Orange, opérateur historique, s'est engagé à étendre son réseau sur la totalité de la ville et à financer intégralement cet équipement. Les travaux de pose d'armoires nécessaires au raccordement des habitations à la fibre sont en cours et finiront en décembre 2018 / janvier 2019. Chaque Cachanais pourra donc bénéficier de la fibre courant 2019. Si l'enfouissement n'est pas possible, le raccordement sera alors aérien, via un poteau proche de votre habitat. Lorsque vous aurez passé commande auprès de votre opérateur commercial, un technicien Orange passera à votre domicile afin d'installer une prise fibre en tirant un câble depuis un poteau jusqu'à votre domicile. Cette prise sera installée à l'endroit de votre choix. Attention, le choix de l'emplacement est important puisque votre box internet devra être branchée à cette prise.

Aujourd'hui, plus de 80% des logements cachanais sont éligibles à la fibre.



TRAVAUX

Réaménagement du Parking Victor Hugo - VALOPHIS

Une opération de démolition et de réaménagement du parking de l'avenue Victor Hugo aura lieu dès la mi-décembre, comme convenu avec la ville. 22 boxes de parking vont être détruits dans un premier temps afin de permettre l'ouverture sur le reste de la résidence. Un parking ouvert sera ensuite construit.

Les demandes de places de parking seront traitées par l'antenne Valophis. Les locataires des anciens box seront prioritaires.

RD920

Chaque usager à sa place !

Vous êtes nombreux à emprunter quotidiennement la RD920, avenue Aristide Briand. Les concertations publiques du printemps dernier, ont fait émerger les demandes exprimées par les Cachanais autour de la question des pistes cyclables. Trop étroites, elles doivent être modifiées dans le projet. Les maires d'Arcueil, Bagneux, Cachan et Montrouge se sont mobilisés pour le maintien du service des autobus malgré le prolongement de la ligne 4 et l'arrivée de la ligne 15 du métro.

Il est demandé pour les lignes 187 et 197, la continuité de la desserte du carrefour de la Vache Noire et de son terminus à la Porte d'Orléans. À suivre.

NOUVEAUTÉ

Une nouvelle étude notariale à Cachan

Maître Séverine Autenzio reçoit au 36 rue Étienne Dolet du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi sur rendez-vous de 9h à 12h30. Y sont traités tous les domaines traditionnels du notariat : ventes, successions, donations, divorces, contrats de mariage, vente de fond de commerce...

CONSEIL MUNICIPAL

**Conseil municipal
du 8 novembre****Parmi les délibérations, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité :**

- L'attribution de nouveaux marchés pour les denrées alimentaires de la restauration scolaire, qui intégreront des aliments bio ou issus de la production locale.
- La mise en place d'une nouvelle grille tarifaire pour le parking Marcel Bonnet, afin de favoriser la rotation des véhicules, le stationnement des résidents et lutter contre les véhicules ventouses. La durée maximale du stationnement sera désormais de 9h15. Les tarifs de stationnement seront les mêmes que sur voirie.
- Un vœu pour l'entrée au Panthéon de Marie-Claude Vaillant-Couturier, femme politique et résistante.

Compte rendu complet sur ville-cachan.fr

CHARTRE HANDICAP

Cachan s'engage !

Une première Charte Handicap a été signée en 2007. Le 3 décembre, soit un peu plus de 10 ans plus tard, la municipalité renouvelle son engagement en faveur des personnes en situation de handicap en signant une nouvelle charte. La ville et 46 signataires, partenaires associatifs et institutionnels, s'engagent ainsi en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la ville. Tous les domaines du quotidien sont concernés. 7 thématiques et 35 actions sont recensées dans la Charte : information, mobilités - accessibilité, logement, emploi, enfance, jeunesse, vie sociale, citoyenneté, santé. La ville a travaillé sur sa rédaction en partenariat avec la Commission communale pour l'accessibilité, le groupe handicap citoyen (composé de Cachanais en situation de handicap ou parent d'un enfant en situation de handicap) et le Conseil des enfants. Ce dernier a travaillé sur le nouveau visuel illustrant la Charte handicap.

+ Retrouvez la Charte en ligne
sur ville-cachan.fr

ÉVÈNEMENTS

Cachan prépare Noël

Du 15 au 22 décembre, la magie de Noël s'empare du centre-ville. Les nombreuses animations organisées par la ville, les comités de quartier et l'association des commerçants feront briller les yeux des petits et grands !

La fête des lumières revient

Samedi 15 décembre, les comités de quartiers vous invitent à partager un moment festif et convivial. Quatre départs seront organisés en ville (Immeuble Courbet-Sausset à 17h30, le Marché Saussaies à 17h45, Rives de Bièvre 17h45, Esplanade de la Fraternité à 18h15). Le cortège arrivera à l'Esplanade du Théâtre vers 18h30. Vous serez accueillis à l'arrivée au son de la fanfare. Vous pouvez venir avec vos propres lampions. Si vous n'en avez pas, des lampions seront distribués à chaque départ. Des boissons chaudes et des collations vous seront offertes à l'arrivée. Les enfants seront sous la responsabilité de leur(s) parent(s) durant toute la fête.

Une ambiance festive en centre-ville

L'association des commerçants du centre-ville renouvelle ses festivités et propose différentes animations ambulantes rue Guichard, rue Camille Desmoulins, rue Cousté, avenue Cousin de Méricourt, avenue Louis Gorgeon et place Jacques Carat. Au programme du mercredi 19 et du samedi 22 décembre : musicien jongleur, stand de maquillage, ateliers décoration boules de Noël, artiste sur échasses, sculpteur de ballons, et bien d'autres activités vous attendent. Les enfants les plus sages pourront repartir avec une photo d'eux et du Père Noël. La ville organisera des balades en calèche gratuites, qui raviront petits et grands.

Ciné-ma différence de Noël

Le 15 décembre, découvrez le film d'animation *Astérix et le Secret de la potion magique*, à l'occasion de la dernière séance de ciné-ma différence de l'année 2018. L'occasion d'échanger et de vous informer sur les séances de 2019.

Rendez-vous dès 16h00 au cinéma La Pléiade.**15 décembre :** Ciné-ma différence, 16h00, cinéma La Pléiade**15 décembre :** Fête des lumières, à partir de 17h30, arrivée à l'Esplanade du Théâtre à 18h30**19 et 22 décembre :** Animations de Noël en centre-ville, dès 11h



Rolando

LIGNE 15 SUD

Le point sur le chantier

En décembre, les travaux de la première ligne du Paris Grand Express franchissent une étape majeure avec l'arrivée du tunnelier de la gare Arcueil-Cachan.

Le début du tunnel

Depuis le 3 décembre arrivent sur le chantier les pièces du tunnelier qui creusera la ligne 15 sud et posera les voussoirs du tunnel. La roue de coupe, élément phare du tunnelier, sera livrée à Cachan le 10 décembre. Pour acheminer les pièces, une centaine de convois exceptionnels seront nécessaires. Une fois reconstitué, le monstre d'acier de plus de 100 mètres de long et 10 mètres de large parcourra à partir de mars 2019, sans interruption, 3,4 kilomètres à 30 mètres de profondeur en moyenne, au rythme de 12 mètres par jour. Il atteindra le jardin panoramique en août 2019 et au printemps 2020, la gare Louis Aragon à Villejuif.

Préparer l'arrivée du tunnelier

L'arrivée de cet engin colossal nécessite des travaux préparatoires qui seront pour la plupart réalisés en décembre. Le tapis convoyeur sera notamment installé pour acheminer la terre dégagée par le tunnelier jusqu'aux fosses à déblais. Les sols seront stabilisés en amont de l'arrivée du tunnelier, notamment au niveau des carrières du quartier des Lumières, de l'église Sainte Germaine, côté esplanade de la Fraternité, du château Raspail et au niveau de la rue Marx Dormoy. Par ailleurs, les terrassements du puits Est de la gare et ceux réalisés dans le jardin panoramique, ainsi que les travaux de création de parois moulées de l'ouvrage de sécurité au niveau du square Général de Gaulle seront achevés ce mois-ci.

Début 2019, une réunion publique vous invitera faire le point sur l'avancement du chantier et vous présentera les étapes à venir.

+ d'info : sur les travaux, contactez l'agent de proximité Laëtitia Haddad au 06 68 85 05 81

ENVIRONNEMENT

Des écoles éco-responsables

À Cachan, l'écologie n'est pas qu'un thème abordé en classe. Elle se traduit de manière concrète dans le fonctionnement même des écoles. Dès le 1^{er} janvier, les menus des cantines intégreront des aliments bio ou issus de production locale. À l'école élémentaire Belle Image, l'entretien des sols, des tables et des sanitaires se fera par l'eau à l'ozone, un nettoyant naturel. Et jusqu'au 15 décembre, une collecte de jouets au profit de l'association Rejoué est organisée dans les crèches, les accueils de loisirs et les bibliothèques.

+ d'info : sur la collecte de jouets : www.ville-cachan.fr

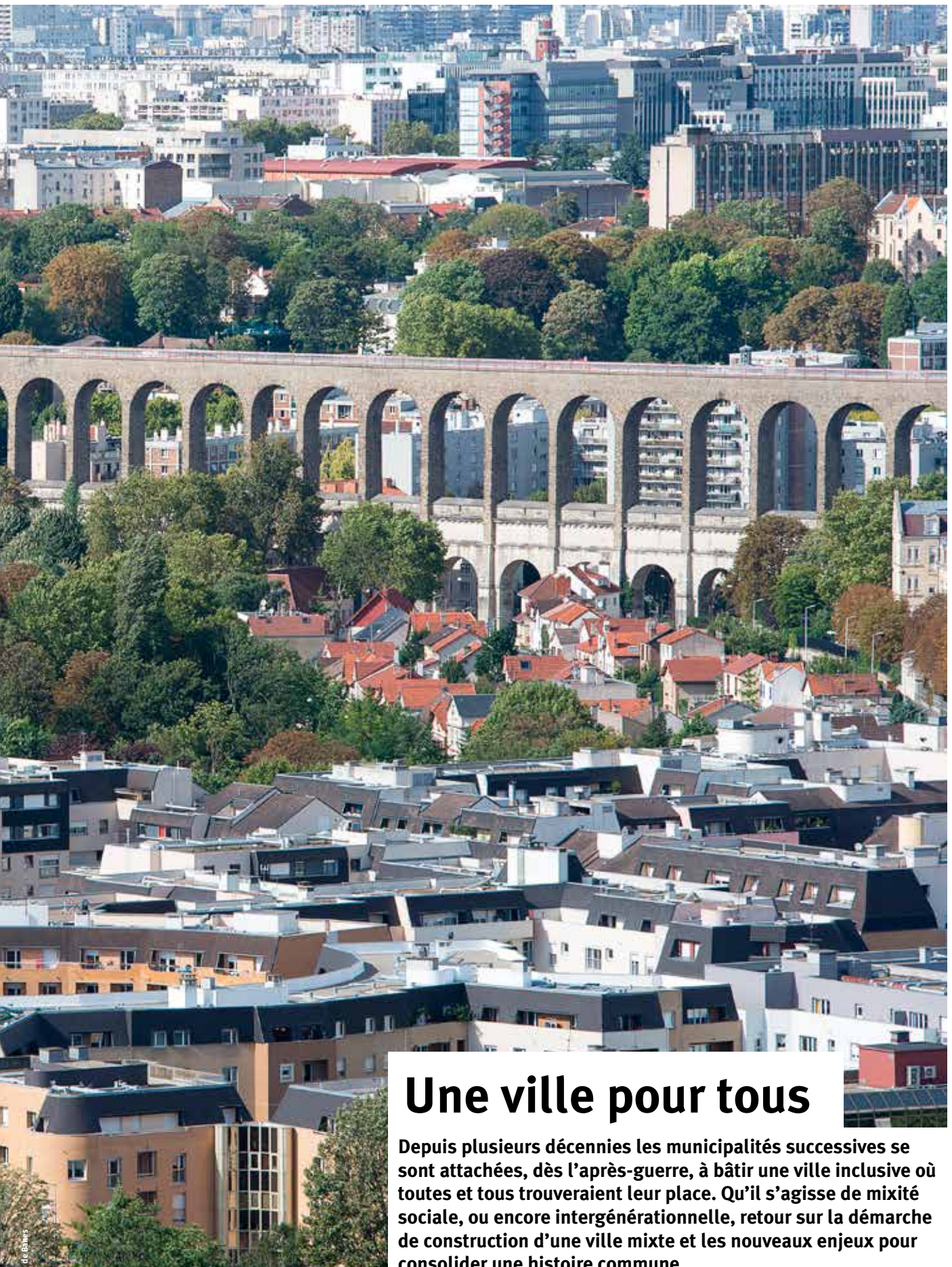
LOGEMENT

Bientôt un nouvel immeuble à Cachan



DVD-Daniel-Vaniche

Tout proche de la future gare d'Arcueil-Cachan de la ligne 15 sud et sur l'avenue Carnot, axe majeur de la ville, un immeuble mixte de 7 400 m² va être construit. Cet ensemble, réalisé par le promoteur Marignan et l'agence d'architecture DVVD Daniel Vaniche, comportera 46 logements, allant du studio au 5 pièces, ainsi qu'un immeuble de bureaux et des commerces en rez-de-chaussée. Des toitures végétalisées orneront le futur bâtiment de Haute Qualité Environnementale. Le chantier, propre et à faible nuisance, a d'ores et déjà démarré avec le défrichage du terrain. La livraison de l'immeuble est prévue au troisième trimestre 2020. Une attention particulière a été donnée au cheminement des piétons et des personnes à mobilité réduite.



Une ville pour tous

Depuis plusieurs décennies les municipalités successives se sont attachées, dès l'après-guerre, à bâtir une ville inclusive où toutes et tous trouveraient leur place. Qu'il s'agisse de mixité sociale, ou encore intergénérationnelle, retour sur la démarche de construction d'une ville mixte et les nouveaux enjeux pour consolider une histoire commune.



RETOUR HISTORIQUE

Construire une ville inclusive

Le visage actuel de Cachan est le produit d'une longue histoire. La volonté de construire Cachan comme une ville mixte s'est traduite par de grands projets d'urbanisme et de développement du bien vivre-ensemble dès le début des années 50.

La nécessité de l'après-guerre

Après avoir connu une période de paralysie pendant la Seconde Guerre mondiale et les débuts de la reconstruction, la région parisienne et la ville de Cachan connaissent une pression démographique importante dès les années 50 en raison notamment du baby-boom et du début du mouvement de décolonisation. En moyenne, Cachan et les villes voisines (Villejuif, L'Hay-les-Roses, Gentilly) voient leur population croître de 50% entre 1952 et 1964. Pendant la décennie des années 60, il apparaît alors nécessaire de créer des logements et des conditions d'habitation dignes pour les Cachanais : les premiers jalons du projet du quartier de La Plaine sont posés. En 1955, la ville se dote d'un Office H.L.M et en 1962 de la S.A.I.E.M. Entre 1959 et 1967 près de 1 200 logements sortiront de terre dans le quartier de La Plaine, proposant une offre de logements, un groupe scolaire et un centre socio-culturel à des populations fragiles dans un quartier entièrement remodelé.

L'émergence du centre-ville

Dès la fin des années 70, les élus entrent en réflexion sur la reconstruction du centre-ville. L'objectif est à ce moment-là de bâtir « un cœur de ville agréable et vivant, canalisant au mieux les flux de circulation qui s'y croisent ». À cette époque, les rues Guichard

et Hénouille sont étroites avec des habitations vétustes. Il est alors décidé de rendre la rue Guichard piétonne et de créer un tiers de logements sociaux dans le centre-ville pour assurer un haut degré de mixité. La ville entre alors dans le processus d'une zone d'aménagement concertée où sont entendus : les habitants et commerçants, les associations, les constructeurs, les équipementiers... Dans le même temps l'équipe municipale se dote d'un outil, la S.E.M.A.C.A (société d'économie mixte) qui jouera le rôle d'aménageur dans le centre-ville. Le projet est lancé et le centre-ville tel que les Cachanaises et Cachanais le connaissent aujourd'hui sera inauguré au début des années 90 pour la première phase. La deuxième phase est actuellement en voie d'achèvement avec la réhabilitation de l'Hôtel de Ville et l'aménagement de ses abords.



Les nouveaux visages de Cachan

La requalification des quartiers et la densification de la population dans notre ville lui ont donné un nouveau visage. Re-découvrez l'évolution de l'aménagement à Cachan en images.



DR
Le carrefour entre l'avenue Dumotel et l'avenue Louis Georgeon en 1981, quartier d'habitation et un terrain vague.



DR
La rue Guichard prise de l'Hôtel de Ville en 1966.



DR
Le carrefour entre l'avenue Dumotel et l'avenue Louis Georgeon en 1989 alors que les constructions de la place ovale ont déjà débuté.



DR
Le centre-ville pris en photo de l'Hôtel de Ville à la fin des années 80 avant la construction des arcades.



de-Banes
Le carrefour de l'avenue Dumotel et Louis Georgeon en 2018, prise depuis le Théâtre Jacques Carat.



DR
L'angle de la rue Guichard et de la rue Camille Desmoulins en 2018.



AMÉNAGEMENT

Une ville ouverte

Depuis de nombreuses années la Municipalité encourage la mixité au quotidien. C'est notamment le cas avec la promenade inter-quartiers mais aussi des dispositifs favorisant la mixité intergénérationnelle et le logement des jeunes.

Décloisonner les quartiers

Traversant la ville de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud (de la place Édouard Herriot aux vignes), la promenade inter-quartiers vise à decloisonner les différents quartiers de la ville et à créer un espace « hors de la ville » propice à la promenade et à la détente où il fait bon flâner et faire du vélo. Alors que le tronçon Est-Ouest plus ancien, « la coulée verte », aménagé au-dessus de la dérivation du Loing et du Lunain, le tronçon Sud-Nord suit le tracé de la Bièvre du quartier de La Plaine à la montée aux vignes du Coteau.

Le projet de la promenade inter-quartiers a pour objectif d'embellir le cadre de vie des Cachanaises et Cachanais. La priorité a été donnée aux piétons et aux cyclistes avec le développement des circulations douces, la création d'espaces paysagers, et l'installation de mobiliers urbains pour marquer des haltes afin de profiter de son environnement. La promenade inter-quartiers a été pensée comme un véritable espace de rencontres pour tous les Cachanais, en ouvrant et reliant les quartiers les uns aux autres.

Favoriser une mixité intergénérationnelle

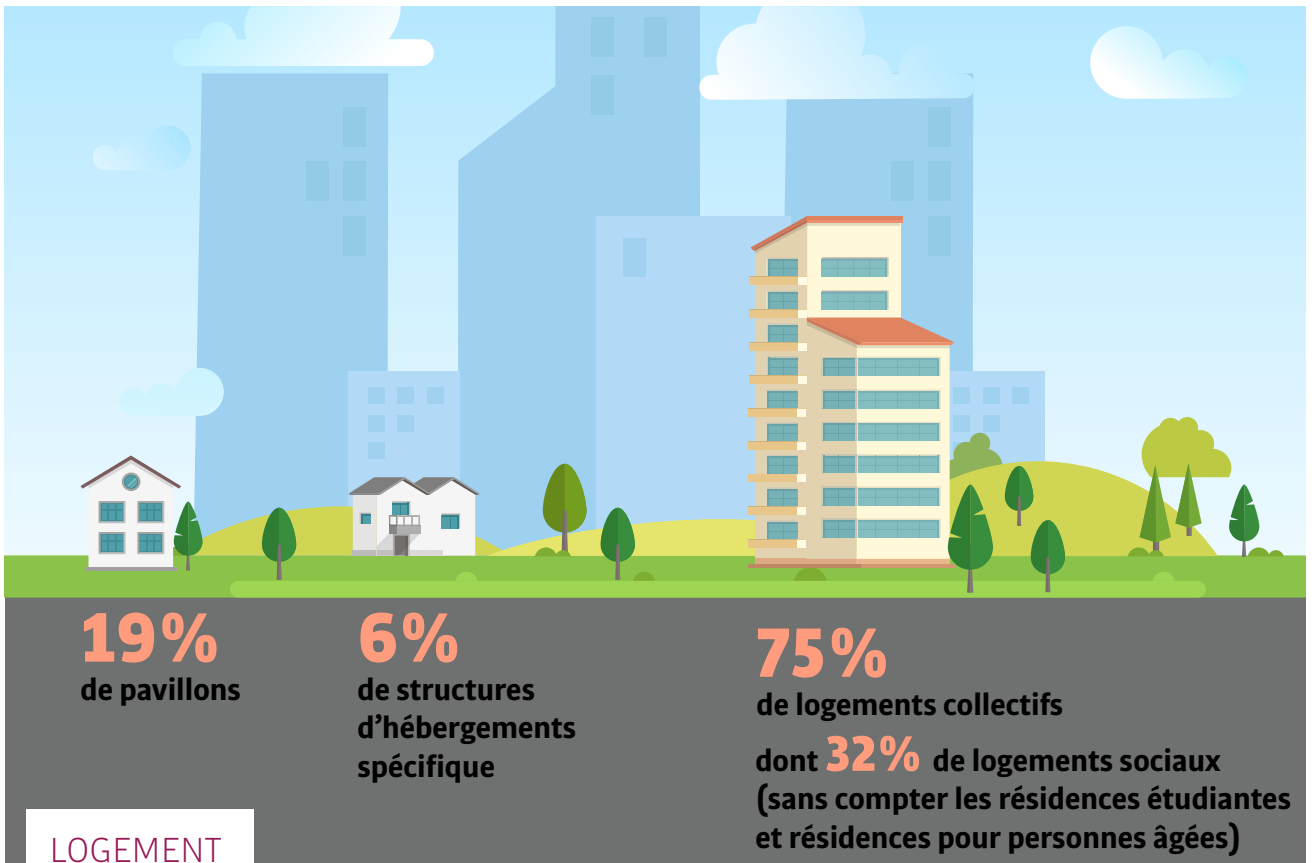
Les jeunes adultes en recherche d'un premier logement sont un public qui peut éprouver plus de difficultés à trouver un lieu de vie. La ville est à l'origine de nombreux dispositifs, qui font de Cachan une ville accueillante et attractive pour les jeunes.

Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CCLAJ) se tient à disposition des jeunes de moins de

30 ans qui ont besoin d'être accompagnés et renseignés dans leur recherche de logement. Selon leur situation (étudiant, jeunes actifs) et leurs besoins ils se verront proposer des renseignements sur les aides au logement existantes : cela peut concerner la demande d'un logement social, à la garantie Visale (qui permet de bénéficier d'une garantie pour les étudiants et jeunes actifs). La cohabitation intergénérationnelle constitue également une solution de logement innovante pour les jeunes et offre une présence conviviale pour les seniors. L'association le Pari Solidaire, partenaire du CCAS, propose une expérience sur mesure selon les envies et besoin des seniors et des jeunes.

+ d'info : cachan@leparisolidaire.fr
ou accueil@cclajvdb.fr





Assurer la mixité sociale à Cachan

Le logement est un pilier de la mixité sociale. La ville s'attache quotidiennement à répondre aux demandes des personnes les plus fragiles en recherche d'un foyer à Cachan malgré d'importantes contraintes.

Le logement social à Cachan

La ville s'est attachée à conserver au fil des années un haut niveau d'offres de logements sociaux pour favoriser la mixité et l'accessibilité au logement pour des publics modestes dans une zone géographique aux portes de Paris. Elle comprend 5 452 logements sociaux sur un peu plus de 12 000 résidences sur son territoire, soit un taux de logements sociaux de 43%. Néanmoins ces chiffres doivent être interprétés avec prudence. En effet les logements étudiants, les logements en résidences pour personnes âgées mais aussi les foyers et structures d'hébergement spécifiques sont compris dans le taux de logements sociaux. Le taux de logements sociaux familiaux est équivalent à 32% des logements de la ville.

Comment demande-t-on un logement ?

Souvent peu ou pas connu, le processus de demande de logement est un passage obligatoire pour chaque personne, couple ou famille souhaitant accéder à un logement social. Les logements sont accessibles à toute personne détentrice d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour, respectant les plafonds de ressources fixés calculés en fonction de plusieurs

critères (disponibles sur le site de la ville de Cachan). Les demandes et renouvellement de demandes sont possibles sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr ou en retirant directement un dossier auprès de la direction du développement social. Les demandeurs sont tenus d'informer la ville d'éventuels changements de situation : adresse, revenus, composition familiale.

Les demandes sont étudiées lors des commissions logement. Lorsqu'un logement se libère, les réservataires du logement (Préfecture, Action logement ou 1% logement, ville) sont informés par le bailleur qui propose des candidats à une commission d'attribution. Pour le contingent mairie (les logements attribués par la ville) une grille d'évaluation dotée de critères précis est scrupuleusement respectée pour que le logement soit attribué en fonction des besoins des familles ou personnes demandeurs, en prenant en compte de l'ancienneté des demandes.

+ d'info :
www.ville-cachan.fr



1 067

usagers reçus par
le service habitat
logement en 2017



DÉVELOPPEMENT URBAIN

Des défis importants à relever

La ville de Cachan n'est pas imperméable aux évolutions de la métropole parisienne : crise du logement, risque de gentrification... Mais de nouvelles initiatives sont prévues pour faire face à ces risques et conserver la mixité cachanaise.

Alors que la mixité était réfléchie à l'échelle des villes dans les années 60 et 70, elle doit maintenant être repensée à une échelle encore plus restreinte : celle des quartiers. La ville s'engage donc à développer un haut niveau d'offre de logements sociaux notamment dans les quartiers qui n'en comptent que peu ou pas. Par exemple, lorsqu'un nouvel immeuble sera construit, il pourra comprendre une part de logements sociaux, une part de logements type parc privé et une part d'accession à la propriété, afin de davantage favoriser le « vivre ensemble ».

Une nouvelle forme de mixité doit également être envisagée pour répondre aux défis futurs : la mixité fonctionnelle. Les nouvelles constructions doivent être l'opportunité de développer des bureaux, commerces et logements dans le même immeuble, stimulant ainsi l'emploi et les commerces de proximité à Cachan. Ces nouvelles orientations seront conduites dans le cadre d'une large concertation.

3 questions à Edith Pescheux

Adjointe en charge de l'habitat et du logement



Perrot

Pour vous que représente la mixité à Cachan ?

La ville est construite sur une mixité fonctionnelle plus ou moins forte dans les différents quartiers et selon les périodes de construction : logements, commerces, emplois. Mais quand on parle de mixité, on

évoque le plus souvent la mixité des personnes qui la composent : mixité des sexes, des âges, des cultures, des origines. Et c'est tout ce mélange qui fait la richesse d'une ville. La possibilité de se côtoyer, d'échanger mais aussi la possibilité pour tous d'avoir accès à des services de proximité. Et c'est cet équilibre d'une ville mixte, humaine et ouverte, qu'il faut rechercher pour Cachan.

Pensez-vous que la mixité Cachanaise soit en danger ?

La mixité peut être effectivement en danger si nous ne faisons pas attention à maintenir en permanence un équilibre et une bonne harmonie entre les différents quartiers en gardant en tête l'arrivée de la future ligne 15. La concentration de logements sociaux plus importante dans le Sud de la ville que dans le Nord peut être à l'origine du sentiment que la ville n'arrive pas à préserver cet équilibre. Et cette réalité ne doit pas être niée et doit être prise en compte. C'est ce qui conduit la ville à poursuivre la construction de logements sociaux dans les opérations de telle sorte que le taux de logements familiaux reste aux alentours de 30 % : c'est vrai dans les deux opérations d'aménagement du centre-ville, celle des années 80 et celle des années 2000.

Quels sont les dispositifs mis en œuvre pour assurer la mixité dans la ville ?

La ville doit d'abord assurer la mixité dans tous les quartiers. Pour cela, elle se préoccupe du maintien des services et des commerces dans chaque quartier qui sont la première mixité indispensable entre logements, activités et commerces : la Poste à la Plaine, la PMI à la Cité jardins, une crèche et un centre socio-culturel dans chaque quartier... La question des attributions de logement est aussi perçue comme étant à l'origine de la non mixité. C'est un sujet auquel je suis très attentive avec le service logement qui mène un travail partenarial avec les réservataires de logement (préfecture, Action Logement) et l'ensemble des bailleurs.

Le Grand-Orly Seine Bièvre

Depuis bientôt 3 ans, la communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre a fait place au Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB).



millions de voyageurs
par an empruntent gratuitement
les navettes Valouette

135 000

entrées à la piscine
de Cachan chaque année



manifestations (expositions,
spectacle vivant...)
prennent place au
Théâtre Jacques Carat
pour la saison 2018-2019



7 495

tonnes d'ordures ménagères
collectées à Cachan en 2017



151

emplois créés à temps plein
par les entreprises hébergées
à la Fabrique



31

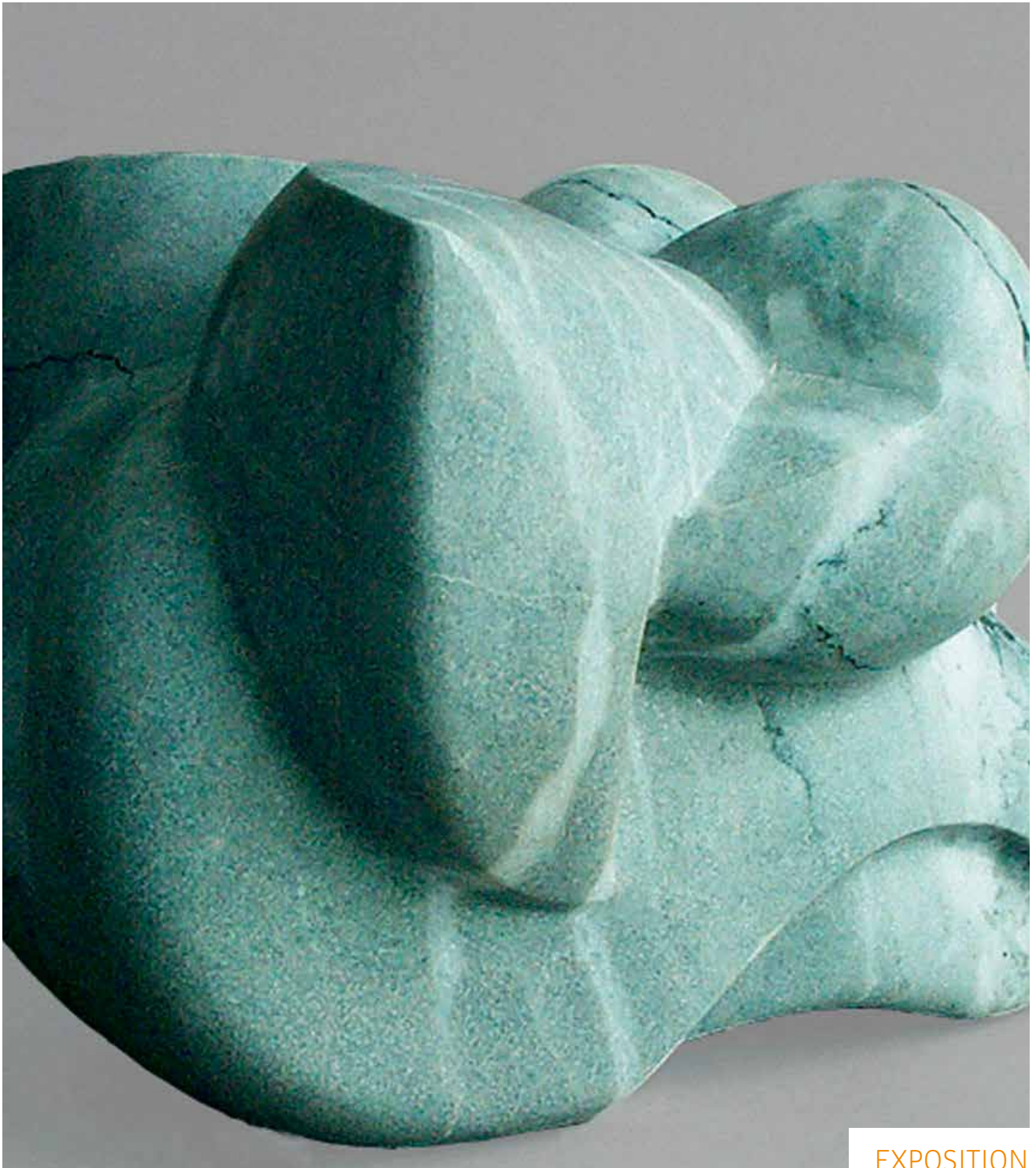
entreprises hébergées
à la Fabrique



km de voirie entretenus
par le Grand-Orly
Seine Bièvre

550

élèves cachanais
suivent un enseignement
musical au conservatoire



Jaquet

EXPOSITION

Quand les pierres s'en mêlent

Des courbes et des rondeurs taillées dans le marbre. Une pierre tantôt polie, tantôt brute. Des corps de femmes, de couples ou d'animaux... Tels sont les éléments qui composent l'univers créatif du sculpteur cachanais Alain Jaquet, auteur de l'œuvre monumentale édiflée à Cachan à la mémoire de Pierre Mauroy installée dans la rue portant son nom. Venez découvrir son style à la fois figuratif et symbolique, au travers d'une quarantaine de sculptures dont se dégage une sensualité perceptible, aussi bien à l'œil nu qu'au toucher.

Jusqu'au 11 janvier à la galerie du Théâtre Jacques Carat

Entrée libre - tout public

+ Infos : www.ville-cachan.fr



Venez encourager les judokas cachanais !

Le 16 décembre prochain se tiendra au gymnase Victor Hugo le tournoi interclubs de préparation pour les championnats de judo. N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir cette discipline olympique.

Une saison prometteuse

La section judo de l'Amicale Laïque de Cachan s'offre un début de saison très prometteur. Quatre judokas, Jules, Badis, Serigne et Zakaria se sont vu remettre la ceinture noire, un des plus hauts grades atteignables dans la discipline. L'obtention de ce grade ne témoigne pas seulement d'un niveau technique, il a une haute portée symbolique et représente trois valeurs cardinales de la discipline : le Shin (la moralité), le Gi (la technique), le Tai (la force du corps). Contrairement aux autres grades (ceinture jaune, orange, marron...) les ceintures noires ne sont pas délivrées par les professeurs du club de judo mais par une commission dépendant de la Fédération Française de Judo. Les Cachanais seront également représentés aux championnats d'Île-de-France cette saison ! Quatre sportifs ont été qualifiés : Adrien et Rostem (champions du Val-de-Marne), Rayan et Anes, (vices-champions du Val-de-Marne).

Un sport de combat fondé sur le respect

Le judo a été créé au Japon à la fin du XIX^{ème} siècle par Jigoro Kano. Initialement envisagé comme un nouveau vecteur pédagogique prenant racine dans les enseignements traditionnels nippons, il est aujourd'hui considéré

comme un art martial et est devenu un sport olympique en 1972 lors des jeux de Munich. Ce sport, permet aux judokas de développer leur cardio mais aussi d'optimiser l'emploi de leur énergie dans le cadre des combats. En effet, l'observation de l'adversaire et le rythme de la discipline suggèrent d'adopter une réaction pertinente à tout problème : agir au bon moment avec des gestes justes et précis. De même l'apprentissage des valeurs du judo fait partie intégrante de l'apprentissage de cet art martial. Amitié, courage modestie, respect, contrôle de soi et politesse en font notamment partie.

Rendez-vous le 16 décembre

L'Amicale Laïque de Cachan section judo vous donne rendez-vous le 16 décembre prochain de 9h à 16h pour une journée sportive où de nombreux clubs viendront s'affronter sur le tatami.

Vous pourrez encourager les poussins (9-10 ans) et benjamins (11-12 ans) le matin. Au cours de l'après-midi, les minipoussins (7 – 8 ans) et les minimes (13 – 14 ans) se partageront le tatami.

Entrée libre

+ d'info : www.alc94230.free.fr

Redécouvrez le kayak au slalom d'esquimautage



Le dimanche 16 décembre l'association Effort&Joie vous donne rendez-vous à la piscine de Cachan pour son 27^e slalom d'esquimautage. Venez découvrir une discipline peu connue du grand public !

Les kayakistes participants devront réaliser plusieurs figures d'esquimautage au cours d'un slalom. Il s'agit de techniques utilisées par les Inuits lors de leur navigation sur les eaux glacées de l'arctique : retourner le bateau sans y faire entrer de l'eau. Les compétiteurs se verront remettre une récompense à la fin du tournoi.

Entrée libre et gratuite à partir de 11h pour les spectateurs qui souhaitent explorer de nouveaux horizons sportifs !

+ d'info : www.elfortetjoie.com



VIE CITOYENNE

Participez au Conseil des étrangers !

Le mandat des membres au Conseil des étrangers de Cachan s'achève bientôt. Vous vous êtes de nationalité étrangère, vous aimez votre ville et vous souhaitez vous investir dans la vie de la commune ? Envoyez votre candidature avant le 15 janvier !

Le Conseil des étrangers est composé de 24 personnes de 14 nationalités différentes. « C'est un peu l'auberge espagnole, on apporte tous notre pierre à l'édifice », plaisante Sobinson (Madagascar), membre du Conseil depuis sa création en 2010. Pour en être membre, les candidats se doivent de répondre aux conditions suivantes : résider à Cachan, ne pas disposer de la nationalité française ou de la nationalité d'un pays membre de l'Union européenne, être âgé d'au moins 18 ans, appartenir à un foyer fiscal depuis au moins 6 ans. Pour Soulé (Comores), Cachanais depuis presque 20 ans, le Conseil des étrangers est une manière de participer à la vie collective : « comme je ne peux ni voter ni être élu, c'est un moyen de mettre mes compétences de citoyen et ma fibre associative au service de la vie publique ». Tous ont en commun l'amour de leur ville. Maramé (Sénégal) habite Cachan depuis 1993. Les enfants de La Plaine, où elle a vécu 20 ans, l'appellent « Yaye », « maman » en sénégalais. « Selon moi, nous avons tous des droits et des devoirs, et notamment le devoir de participer à la vie de notre ville. J'avais une situation difficile en arrivant. Cette ville m'a beaucoup donnée et je me suis demandée ce que je pouvais lui rendre ».

Le Conseil permet aux personnes étrangères de participer à la vie démocratique locale et de formuler des projets concernant la vie de la commune. Chacun de ses membres peut faire des propositions sur des thèmes variés tels que les relations entre les parents d'élèves et l'école, l'intégration des étrangers ou l'accès aux droits et à l'information.

« Cela fait déjà 8 ans que le Conseil des étrangers a été mis en place et c'est avec plaisir que nous allons procéder à son renouvellement partiel. Il est primordial que cette instance de démocratie citoyenne continue de favoriser la participation des étrangers, hors Union-Européenne, de Cachan à la vie de la cité, en l'enrichissant par leur culture et leur regard sur le monde », souligne Christine Rescoussié, conseillère municipale déléguée aux relations internationales et au bénévolat. Les membres du Conseil des étrangers s'approprient la citoyenneté et se font porte-paroles de la communauté étrangère cachanaise. Sobinson s'est inspiré de la vie au foyer malgache de Cachan où il a séjourné en arrivant en

France en 2000 alors qu'il était étudiant en économie : « je côtoyais des étrangers et j'avais envie de porter leurs problèmes auprès des élus ». Afin d'orienter les étrangers qui viennent d'arriver à Cachan, les membres du Conseil ont notamment créé un guide des étrangers traduit en

plusieurs langues. Ils participent aussi aux événements et manifestations de la ville : semaine de la solidarité, forum des associations, fête de la ville, etc.

+ d'info : à l'accueil de la mairie pour retirer le bulletin de candidature, téléchargez-le sur le site internet de la ville (www.ville-cachan.fr) ou téléphonez au 01 49 69 69 10

« Cette ville m'a beaucoup donné et je me suis demandé ce que je pouvais lui rendre »

A D C*Pompes Funèbres
& Marbrerie*Organisation d'obsèques et marbrerie
MONUMENTS - CAVEAUX - CONTRATS OBSÈQUES

Assistance téléphonique 24 h/24 7j/7

17, avenue Carnot - 94230 Cachan
adc.pfmcachan@hotmail.fr - www.adc-pfm.com
Tél. : 01 41 24 01 23

- FENÊTRES PVC / BOIS / ALU
- PORTES D'ENTRÉE
- PORTES BLINDÉES
- PORTES DE GARAGE
- PERGOLAS
- STORES
- VOILETS
- PORTAILS

VOTRE INSTALLATEUR CONSEIL DEPUIS 1985

dér.
Story**Alain Peuchot SARL**

VOTRE PROJET AU COEUR DE NOTRE PASSION

01 46 63 36 25

101 av. Aristide Briand • RN 20 • 94230 CACHAN

E-mail : alain.peuchot94@orange.fr • Site : www.replacement-fenêtres-cachan.fr

HALL D'EXPOSITION

**Mr. Bricolage**

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.

Fêtez Noëlavec votre magasin
de bricolage de proximitéDu lundi au samedi, de 9 heures à 19 h 30
29/31, avenue Louis Georgeon, 94230 **Cachan**, 01 46 65 09 50
et sur www.mr-bricolage.fr - 7 jours/7 - 24 heures/24**fca****ISOLATION & RAVALEMENT**
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

-30% de crédit d'impôt

Sceaux

fcaweb.fr**01 41 87 08 25****UNE BANQUE
QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.****Crédit Mutuel**

CRÉDIT MUTUEL DU VAL DE BIÈVRE-CACHAN

1 rue Marx Dormoy - 94230 Cachan

Courriel : 06174@creditmutuel.fr

0 820 001 209 • Service 0,12 € / min + prix appel

Le Crédit Mutuel, banque mutualiste, appartient à ses 7,7 millions de clients-sociétaires.

**Pour vos travaux,
contactez...****SPTP
& TP****Terrassement
Voiries et Réseaux Divers
Assainissement**

- aménagements extérieurs
- raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- terrassement

248 bis, rue Gabriel Péri - 94230 CACHAN

Tél. : 01 45 47 78 93 - Fax : 01 45 47 26 56

Courriel : contact@sptp-tp.fr

Groupe socialiste



Justice sociale, pouvoir d'achat et transition écologique

Le Président Macron sacrifie le pouvoir d'achat des Français sur l'autel des puissants sans agir pour décarboner la société. Le gouvernement, par la suppression de l'ISF et l'instauration de la flat tax, opère un transfert de 25 M€ vers les 1% les plus riches qui voient leurs revenus s'accroître de 17%. Dans le même temps, des efforts sont demandés aux Français modestes, avec la hausse de la CSG, non compensée pour les retraités ou encore la diminution des APL. Cette politique injuste, aggravée par la forte hausse des taxes sur les carburants, ne peut qu'être rejetée par les Français. L'écologie punitive, dans un contexte de cadeaux fiscaux pour les puissants, met en danger l'acceptabilité des efforts nécessaires à la transition écologique.

C'est la raison pour laquelle les socialistes proposent un budget du pouvoir d'achat, le gel des augmentations des taxes sur le carburant, et l'organisation d'assises visant la répartition de l'effort pour financer la transition écologique.

Nous souhaitons, pour rétablir la justice sociale, la réindexation des retraites sur le coût de la vie, annulation de la hausse de la CSG pour les retraités, la réintégration des revenus du capital dans le barème de l'impôt, la création de 100 000 emplois aidés, et le maintien des 2500 postes dans les collèges et lycées. Pour accélérer la transition énergétique, nous voulons orienter les ressources issues de la taxe carbone vers les ménages et les investissements publics dans les mobilités de demain.

La transition écologique ne s'oppose pas au pouvoir d'achat des Français si elle se conjugue à la justice sociale et par une juste répartition de l'effort.

Les élus socialistes et apparentés

Groupe radical de Gauche



La Laïcité attaquée ?

L'article 1 de la constitution de 1958, héritier de la Loi de séparation de l'État et des cultes de 1905, stipule :

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion.

Elle respecte toutes les croyances. »

La Laïcité structure la société française. Nous la considérons comme l'un de nos plus précieux biens communs. Nous ne parlons pas d'une Laïcité qui s'affirmerait contre les religions. Il n'est pas question d'intolérance ou de jugement de valeurs par rapport aux croyances de nos concitoyens. Mais, au moment où les pressions identitaires sont de plus en plus vives et que certains, au nom du principe de la Laïcité, entendent simplement mettre en cause ce qu'ils appellent « le communautarisme religieux », il est dommage que la Laïcité soit amalgamée avec la question de l'intégration et de l'immigration.

Le vivre ensemble, dans le respect des croyances, des opinions et convictions diverses de chacun, bref dans le respect de nos différences, c'est cela la Laïcité !

Le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner vient d'évoquer la possibilité de faire évoluer la loi de 1905 sur la Laïcité en France.

La Laïcité est la clé de voûte de l'édifice républicain. Sa déconstruction serait porteuse des plus graves dangers pour notre République. Soyons vigilants à l'égard de toute disposition qui aboutirait à défaire les principes infranchissables posés par la loi de 1905.

S'attaquer à la Laïcité, c'est fragiliser et remettre en cause les racines mêmes de la République, de la citoyenneté et de l'égalité de tous vis-à-vis de tous.

Yasmine Cajon et Hervé Willaime

Groupe PCF Front de Gauche



COLERE

De tout le pays monte la colère populaire contre l'injustice sociale et fiscale.

Gilets jaunes, blouses blanches ou robes noires, des millions de femmes et d'hommes n'acceptent plus le sort qui leur est fait. Ils le disent haut et fort : « Trop, c'est trop ! On ne peut continuer à vivre avec des salaires de misère, des pensions sans cesse rognées, des allocations sacrifiées sur l'autel de l'austérité. »

Ce gouvernement au service de la finance a multiplié les cadeaux fiscaux à une poignée d'ultra riches, et aggravé les difficultés et la précarité pour les salariés, les privés d'emplois, les jeunes, les retraités.

La transition écologique, vitale à l'heure où l'humanité est menacée de terribles catastrophes, ne peut se faire sans progrès social et sans changer notre modèle économique.

Nous voulons une économie au service de l'humain. Il faut une autre utilisation de l'argent pour produire autrement, pour partager les richesses créées

Il faut cesser de culpabiliser la majorité de notre peuple., il y a besoin, d'augmenter les salaires, les pensions, les minima sociaux, besoin de services publics réhabilités, accessibles à toutes et tous, besoin d'investissements massifs dans les transports collectifs, la rénovation énergétique des logements.

Les moyens pour y parvenir existent

Impulsion doit être donnée pour une augmentation générale des salaires et des pensions, dans le public comme dans le privé.

Imposer d'autres choix fiscaux, budgétaires et financiers pour financer la transition écologique.

Revenir sur l'ensemble des mesures fiscales en faveur des plus riches (ISF).

Nous sommes solidaires de celles et ceux qui se mobilisent pour le pouvoir d'achat et contre l'austérité.

Groupe communiste et apparenté

Groupe environnementaliste



Jaune une couleur chargée en symbolique !

Entre les cocus et le roi soleil voila un brutal retour à la réalité pour un gouvernement qui jusqu'ici considérait comme inutiles les corps intermédiaires. Tout sentiment de révolte a pour base une insatisfaction. Il est faux de supposer que ce mouvement est non spontané. Mais la faille qui conduit à la faute de nos dirigeants est de ne pas avoir réalisé le croissant de malaise de la population. Ici peu de bouchons comme dans toute la moyenne couronne ! Mais au-delà d'un cercle de 45 km la musique n'est pas la même. 39 % de la population nationale vit dans trois grandes mégapoles soit Paris, Lyon, Marseille. Mais le restes soit 61 % est dans ce territoire où les barrages sont les plus durs de plus le nombre de lieux où des gens se sont mobilisés donne le vertige. Cette fracture est la résultante de 40 ans de politique basée sur la croissance et les délires technocratiques de concentrations des services publique dans de grandes villes. Les cas sont copieux de fermetures de maternités de petits hôpitaux pourtant nécessaires ajoutons à cela la carte judiciaire Dati induisant la fermeture de tribunaux de province. Et que dire des grandes intercommunalités et des méga régions amplifiant la mobilité en contradiction avec la volonté de décentralisation. Le réveil risque d'être brutal. Que penser de l'élection de la girouette remplaçante de Valls avec un médiocre 18,09 % révélateur de la décrédibilisation de ce poste. Notre président s'est exprimé avec un message d'un air de déjà vu : « Je vous ai compris », ce qui est de mauvaise augure. De plus cette position prétextant l'écologie sans contrepartie sert tout sauf l'écologie ?

Joël Fraud groupe environnementaliste social

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville



Cœur de ville : l'espoir d'une concertation renaît !

En février 2016, nous demandons en Conseil municipal le retrait d'une délibération cédant à un promoteur privé les terrains publics à l'angle des rues Cousté et Guichard. Notre motivation : lancer une concertation avec les habitants et les commerçants pour « bâtir ensemble un projet digne de cette croisée des chemins et apte à dynamiser notre centre-ville pour tous ». Refus.

Le Conseil municipal, interpellé par une pétition citoyenne de 710 habitants, se réunit en octobre 2016. Le collectif à l'origine de la pétition n'a pas la parole, le maire et ses adjoints n'esquissent pas la moindre proposition. Nous demandons d'étendre le champ géographique de réflexion de l'atelier citoyen des rives de Bièvre. Refus également.

Près d'un an se passe jusque l'attribution du permis de construire en août 2017. L'étude du dossier confirme toutes nos craintes : tour de passe-passe foncier pour contourner le minimum de 10 % de surface de pleine terre et accroître la constructibilité, quasi-disparition du trottoir à l'angle des deux rues mettant en insécurité les personnes à mobilité réduite, implantation massive d'un immeuble bouchant la vue sur le Coteau et créant une entrée des futures rives de Bièvre en entonnoir étroit.

Recours auprès du Tribunal administratif en décembre 2017 par l'association Cachan Cadre de Vie.

En octobre 2018, la nouvelle maire prononce l'annulation du permis de construire litigieux et ouvre un dialogue avec les requérants. On parle (enfin) de l'espace public, de circulations douces, de commerces, d'animation urbaine, de l'accès aux rives de Bièvre.....

Près de 3 ans de perdus, il n'est pas trop tard pour bien faire ! A suivre...

Catherine Busson, Sandrine Churaqui, Thierry Didier, Dominique Lanoë

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains



Parlons ensemble de Cachan...

Alors que nous avons mené ce même type d'exercice avec les cachanais durant les campagnes municipales de 2008 et 2014, nous sommes surpris qu'un bon nombre de préoccupations ne soient toujours pas ressorties à l'heure où nous écrivons cet article, après les sept premières réunions.

Est-ce qu'une frange de la population aurait fini par faire ce qu'elle nous disait ? Aurait-elle fui la ville ?

Pourquoi la majorité municipale a-t-elle dépensé autant d'argent (fruit de nos impôts) pour accoucher d'un aussi modeste résultat ? Avions-nous vraiment besoin d'une telle organisation sauf s'il s'agissait d'endormir la population ?

Notre « championne » du double langage se lance : « Dites-moi ce que vous voulez, je suis prête à tout entendre » et finit en reformulant à sa façon pour nous faire croire qu'elle a tout compris. En relisant nos dernières tribunes, ne faudrait-il pas plutôt se réveiller ? Pour s'en convaincre, il suffit d'écouter ce qu'elle dit sur l'îlot Vatière voire les HLM, et ce qu'elle fait vraiment.

Serait-elle à ce point naïve de penser que les cachanais vont se laisser hypnotiser par le discours : dormez bonnes gens, je m'occupe de vous. Est-ce que cela suffira pour lui garantir son élection en 2020 ?

Enfin, alors que Noël approche, efforçons-nous d'offrir à nos enfants, un moment de chaleur humaine pour les aider à se construire. Ayons également une pensée pour nos anciens qui se sont battus entre 14-18 et 39-45 pour défendre notre pays, ceux qui nous ont quitté lors des attentats de 2015-2016, mais aussi ceux qui sont aujourd'hui sur le terrain et qui protègent notre liberté.

Joyeuses fêtes à tous.

Comment nous rejoindre ? tél : 09 72 25 09 58

Alfred Spehner - Christelle Prache - Joël Langlais

Dans cette rubrique s'expriment les différents groupes politiques composant le conseil municipal.

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs

Les élu(e)s de la majorité

- **PS** : ps.cachan@gmail.com
- **PCF Cachan** : pc-cachan@orange.fr
- **PRG** : prg.cachan@gmail.com
- **Environnementalistes** : jofraud@aol.com
cachanenvironnemental.wordpress.com

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains

- accueil@dynamisonscachan.fr
- www.dynamisonscachan.fr

Cachan ensemble

- cachan2014@gmail.com
- www.cachan-ensemble.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

- udi.cachan@gmail.com

+ d'info : Si vous souhaitez rencontrer vos élus, retrouvez les jours et horaires des permanences sur www.ville-cachan.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste



Une fausse bonne idée,

La taxe d'habitation est un impôt s'appliquant à tous, disposant d'un bien immobilier. Elle est payée par la personne ayant la disposition à titre privatif des locaux imposables au 1er Janvier de l'année.

Le gouvernement a décidé sa suppression pour la plupart des Français. Cette réforme devrait progressivement entrer en vigueur. La taxe des ménages éligibles sera diminuée de 30% en 2018 et de 65% en 2019. Les plafonds de revenus à ne pas dépasser pour être exonéré de cette taxe dans les années à venir figurent dans la loi de finances 2018.

Mais sa suppression est-elle une si bonne idée ? Bien sûr, la disparition d'un impôt fait rarement pleurer. En l'occurrence, il faudra bien trouver d'autres ressources pour combler ce manque de 20 milliards creusé par la fin de cette recette.

La taxe d'habitation est considérée comme injuste. D'une part son calcul fondé sur une valeur des logements estimée en 1970, d'autre part, il est régressif, car il pèse d'autant moins lourd dans le budget des ménages les plus aisés.

La plupart des maires veulent la conserver au nom de la démocratie locale coïncide avec la responsabilité fiscale. Il serait possible de concevoir un impôt assurant l'autonomie fiscale des communes et corrigeant les erreurs de la taxe d'habitation.

Il faudrait une taxe dépendant pour moitié de la valeur du logement actuel et pour l'autre, des revenus de ses habitants. On répondrait ainsi à la critique de son injustice ; il serait possible de retenir une valeur très approximative du logement puisqu'elle ne représenterait que 50% de la base de calcul et les coûts de gestion pourraient être diminués.

Hélas le gouvernement ne semble pas séduit par cette solution.

Alain Ospital, Cécile Cointereau

ESPACES VERTS

Ville de la diversité végétale



Cachan s'est vue confirmer sa 4^e fleur par le label villes et villages fleuris et a reçu cette année une nouvelle distinction : le prix de la diversité végétale. Pour cause : à Cachan, une centaine de graminées et 500 autres espèces sont plantées chaque été. À l'automne, ce sont 5 000 plantes vivaces, 35 000 plantes bisannuelles, 7 000 bulbes et 300 chrysanthèmes. Les serres municipales produisent 100 000 fleurs par an. Une cinquantaine d'essences d'arbres sont présentes dans les 45 hectares d'espaces verts que compte la ville.

Samuel Gayer, jardinier responsable du centre-ville, commente : « La diversité caractérise bien le fleurissement de la ville et notre travail. Nous varions au maximum la végétation pour favoriser et renforcer la biodiversité présente en milieu urbain. Dès qu'un arbre meurt, nous le remplaçons, avec une attention particulière pour les essences mellifères qui favorisent la survie des insectes butineurs, si essentiels. Nous changeons chaque année notre production florale. Notre gestion « différenciée » des espaces verts – tontes tardives, 0 pesticide, taille en port libre etc. - permet l'installation d'un biotope favorable au retour d'espèces disparues, comme l'orchidée sauvage, visible sur les sites de La Plaine, du Coteau et du parc Le Vallon ». Un grand bravo donc, aux jardiniers et à tous les agents qui embellissent notre ville !

INSECTES

Campagne anti-frelon asiatique



La ville engage une lutte collective et respectueuse de l'environnement contre le frelon asiatique qui fait des ravages à Cachan.

L'objectif : décimer un maximum de frelons pour éviter la prolifération au printemps prochain. Leur nombre peut en effet être multiplié par 4 si rien n'est fait avant l'hivernage. Plusieurs nids ont déjà été traités sur la commune. Si vous en avez détecté un à proximité de chez vous, contactez les agents du service communal d'hygiène et de santé. L'intervention est gratuite.

+ d'info : 01 41 24 00 58

DÉCHETS

Collectes du mois

● Collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts et le retrait des sacs à déchets verts sont suspendus durant la pause hivernale. Reprise de la collecte début avril.

● Pensez à la déchetterie de proximité Recycl'inn !

Nouveauté 2018 : la déchetterie de proximité est désormais mise à disposition des habitants 2 samedis/mois (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois) au 104 avenue Gabriel Péri (entre les ronds-points Lunain/Saussaies)

Deux rendez-vous par mois : samedis 8 et 22 décembre de 9h à 13h

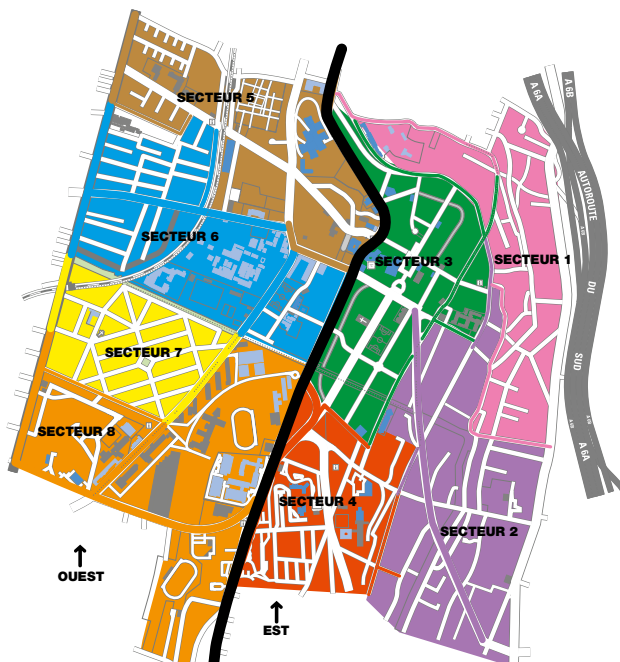
● Déchets toxiques

Samedi 15 décembre de 9h30 à 12h30 au marché Carnot, de 13h30 à 14h45 sur le parking Belgrand et de 15h à 16h30 sur le parking Eustache Deschamps. Le camion ONYX collecte les piles et les déchets toxiques.

● La Ressourcerie la Mine

Collecte, valorisation et revente de meubles et d'objets. Dépôt d'objets : du mercredi au samedi de 14h à 18h. Collecte à domicile : prise de rendez-vous au 07 82 95 16 78 / collecte@ressourcerie-la-mine.com

74 avenue de la Convention à Arcueil



● Collecte sélective des emballages

Ils sont collectés le mardi et le vendredi.

Attention, la collecte des mardis 25 décembre et 1^{er} janvier seront reportées aux vendredis 28 décembre et 4 janvier.

● Collecte des encombrants

Secteur 1 : mardi 4 décembre et mercredi 2 janvier (collecte repor-

tée en raison du 1/01 férié)

Secteur 2 : jeudi 6

Secteur 3 : mardi 11

Secteur 4 : jeudi 13

Secteur 5 : mardi 18

Secteur 6 : jeudi 20

Secteur 7 : mercredi 26 (collecte reportée en raison du 25/12 férié)

Secteur 8 : jeudi 27

NB : pas de collecte la 5^e semaine du mois

MENUS DU MOIS DE DÉCEMBRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 3 au 7 décembre	Pamplemousse, Escalope de dinde à la diable, Haricots coco, Emmental, Pruneau au sirop	Potage freuseuse (navet) ; Roti de veau forestier, Haricots plats, Yaourt nature, Pomme	Poireau sauce ravigote, Filet de lieu sauce à l'aneth, Blé nature, Cantal, Ananas frais	Céleri rave vinaigrette, Tartiflette, Camembert, Compote de pomme	Salade de pépinettes, Filet de saumon à l'huile d'olive, Brocolis, Fromage blanc aux fruits
Du 10 au 14 décembre	Carottes râpées au citron, Hoki sauce piperade, Riz safrané, Mimolette, Cocktail de fruits au sirop	Salade de pois chiches, Rôti de porc au curry, Jardinière de légumes, Yaourt aromatisé, Banane	Salade mêlée, Sauté de dinde au caramel, Haricots beurre, Saint Nectaire, Riz au lait à la cannelle	Soupe de potiron, Steak haché grillé, Pâtes à la sauce tomate, Yaourt nature et meringuette, Kiwi	Tarte au fromage, Omelette aux oignons, Julienne de légumes, Carré, Orange
Du 17 au 21 décembre	Betteraves cuites vinaigrette, Cabillaud sauce au curcuma, Petits pois, Petit suisse aux fruits, Pommes	Endives vinaigrette au bleu, Pot au feu et ses légumes, Pyrénées, Crème dessert à la vanille	Potage du Barry (chou-fleur), Sauté d'agneau au miel, Carottes braisées, Faiselle, Poire	REPAS DE NOËL	Concombre vinaigrette, Cote de porc au jus, Gnocchis, Gouda, Compote de pêche
Du 24 au 28 décembre	MENU PROPOSÉ PAR LES ALSH	FÉRIÉ	Salade verte, Lasagne, Tomme blanche, Mirabelles au sirop	Taboulé, Escalope de dinde aux herbes, Gratin de cotes de blettes, Petit suisse nature, Banane	Potage aux 5 légumes, Sauté de veau au Basilic, Chou-fleur, Montboissié, Pomme
Du 31 décembre au 4 janvier	MENU PROPOSÉ PAR LES ALSH	FÉRIÉ	Salade de fonds d'artichauts, Blanquette de poisson, Riz, Yaourt aux fruits, Kiwi	Potage à la crème de camembert, Escalope de porc sauce au miel, Haricots verts, Edam, Raisins	Radis beurre, Rôti de bœuf, Polenta crémeuse, Tomme grise, Compote de pomme fraise

La composition des menus est susceptible d'être modifiée, merci de votre compréhension.

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant : gluten, crustacés, oeufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques.



COMPTÉ CITOYEN

Les réservations pour **les vacances d'hiver ont lieu du 14 au 26 janvier 2019.**

Les réservations pour **les mercredis de mars et avril ont lieu du 28 janvier au 9 février 2019.**

- réservez en ligne sur le Compté citoyen de la ville : www.ville-cachan.fr
- complétez le formulaire de réservation disponible au service relation citoyen et dans les accueils de loisirs.

CARNET DU MOIS D'OCTOBRE

Bienvenue à

Evan Achir, Louna Batisda Da Silva, Emna Ben Jazia, Lubin Bobot Simon, Yazen Boukraa, Sohan Bouslah, Aminata Gakou, Romy Corbeau, Antoine Couturier, Shelouma Doimande, Hana El Ouakli, Yasmine Gibelind Boutayeb, Ayden Hammou Benouali, Isis Hervieux, Abderrahmane Kamil, Mira Khayati, Soraya Mahmadou, Aksel Meziani, Starvini Nagarajah, Timothé Nézet, Charlie Ouerghi, Manon Puyhardy, Aaron Ramaye Aubin, Ava Sahi, Layana Sekhri, Kaylan

Subramaniam, Bachir Taguemout, Blaise Tela, Kaïs Toumi, Sira Traore, Jonas Vacher, Mathieu Valmy, Bilel Zouagha

Ils ou elles se sont uni(e)s :

Fayçal Belghazi et Jihane Issam, Romain Di Ruzza et Stéphanie Valery, Mengdi Li et Haitao He, Edenilton Luz De Jesus et Ivonete Miranda Dos Santos, Christophe Macabiau et Mairie-Amélie Roguet, Claude Pinout et Sabrina Estrade

Ils nous ont quittés :

Renée Aupin, Claude Blandin, André Choukroun, Josette Choukroun (épouse Obléd), Solange Court, Fatima Da Silva Lopes (épouse Douggu), Lucienne Fauche (veuve Asquin), Claude Hémard, Marie Lazarus (veuve Cornman), Mireille Lenfant (veuve Degardin), Jacqueline Masson, Jean Meunier, Jacques Monory, Maurice Renaudat, Ay Hoa Tang (veuve Nginn), André Thil, Jeanne Vaissié (veuve Meillon),

HORAIRES DES SERVICES PUBLICS

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx Dormoy - 01 45 46 73 00
commissariat-le-kremlin-bicetre@interieur.gouv.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h

● Médiation familiale

Situations conflictuelles au sein de la famille (consultation, médiation). Gratuit.
Jeudis 6 et 20 décembre de 9h à 17h - Maison Cousté - 19 rue Cousté. Tél : 01 41 98 36 40

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers, documents administratifs (sauf documents fiscaux) et oriente vers les services ou organismes compétents.

- **À la Direction du Développement Social :**
mardi, mercredi et samedi : 9h à 11h30.

Renseignements au 01 49 69 15 70.

● ADIL

Association départementale d'information sur le logement pour les propriétaires et locataires. Tél : 0820 16 94 94
Mercredi 12 décembre de 14h à 17h, à la Direction du Développement Social.

● Service de Soins Infirmiers à Domicile de la ville de Cachan (ACSMD)

Intervention à domicile, sur prescription médicale, d'infirmières et d'aides-soignantes auprès des Cachanais de plus de 60 ans, handicapés de moins de 60 ans et patients Alzheimer.
Contact : 01 45 47 06 35

● AERA

Accueil, Écoute, Rencontre, Adolescence est un lieu de soutien pour les jeunes et leur famille. Soutien psychologique, guidance parentale, groupes de parole.
19 rue Cousté. Tél. : 01 45 46 64 39.

Ouvert le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 19h et le jeudi de 13h à 19h.

● Agent de proximité de la SGP

Laëtitia Hadad est l'agent de proximité missionné par la Société du Grand Paris. Son rôle est de répondre à toutes vos questions sur l'avancée des travaux de la gare et du futur métro. Vous pouvez la joindre au 06 68 85 05 81..

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 9 décembre : pharmacie du marché, 18 rue Henri Thirard à L'Haÿ-les-Roses

Dimanche 16 décembre : grande pharmacie, centre commercial la Vache Noire à Arcueil

Dimanche 23 décembre : pharmacie Tran Van Thoan, 73 - 81 avenue Aristide Briand à Arcueil

Mardi 25 décembre : pharmacie de la faïencerie, 15 av. du Général Leclerc à Bourg-la-Reine

Dimanche 30 décembre : pharmacie Tchapanian, 171 av. Aristide Briand à Cachan

HOMMAGE à Claude BLANDIN



Claude était bien connu des Cachanais. Habitant La Plaine depuis 1967, c'est d'abord en tant que représentant des locataires au sein de la CNL

qu'il exerça ses qualités de solidarité pour défendre les conditions de logement des familles de son quartier. C'est, en même temps, comme militant communiste bien connu pour ses liens avec la population et pour la confiance que celle-ci lui manifestait.

Et, quand il devint trésorier de la Section de Cachan du Parti Communiste, c'est en militant avisé et rigoureux qu'il mit son dévouement au service de son organisation. C'est encore au sein de l'organisation des Anciens Combattants de l'ARAC qu'il manifesta, jusqu'au bout, son dévouement et sa solidarité à toutes les victimes de guerres, et sa volonté d'imposer la paix.



JOURNÉES PORTES OUVERTES DE LA CLINIQUE D'OSTÉOPATHIE À CACHAN


ÉCOLE D'OSTÉOPATHIE DEPUIS 1988

 19 rue de la Gare
94230 CACHAN
www.osteobio.net

VOTRE PREMIÈRE CONSULTATION D'OSTÉOPATHIE OFFERTE

les mercredis

12 décembre 2018 & 16 janvier 2019

de 8h à 18h

BÉNÉFICIEZ
DE
30 ans
D'EXPÉRIENCE

Prenez rendez-vous en ligne sur 

 **01 47 40 90 50**

MOYENS D'ACCÈS  **face à la station Arcueil-Cachan**



Noël

en centre-ville

**mercredi 19 décembre et
samedi 22 décembre 2018
à partir de 11h**

**Rues Guichard, Camille Desmoulins,
Cousté, av. Cousin de Méricourt,
Louis Georgeon
et place Jacques Carat**

**Animations gratuites : balades en calèche,
photos avec le Père Noël, artistes sur échasses,
sculpteurs de ballons, jongleurs...
et beaucoup d'autres surprises !**

Infos : www.ville-cachan.fr
et www.accc-cachan.com

